



73

19^{ÈME} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Genève, du 28 Avril au 09 Mai 2014

PASSAGE DE LA NORVEGE A L'EPU
GENEVE, LE 28 AVRIL 2014

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

ORATEUR:

Monsieur le Président

La délégation ivoirienne souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de la Norvège à l'occasion de son deuxième passage au mécanisme de l'Examen Périodique Universel, et la remercie pour la présentation de son rapport national dont le cadre inclusif d'élaboration mérite d'être souligné.

La délégation ivoirienne note avec satisfaction les réformes entreprises par le Gouvernement norvégien au niveau des institutions et législations nationales relatives aux droits de l'homme. Elle note également les dispositions législatives entrées en vigueur en Norvège concernant l'égalité des sexes, l'accessibilité des personnes handicapées, les minorités nationales, les migrants et demandeurs d'asile, entre autres ; ce qui témoigne de l'engagement du gouvernement de la Norvège de garantir le caractère universel des droits de l'homme dans ce pays.

Monsieur le Président,

Considérant les diverses mesures entreprises par le Gouvernement norvégien, la délégation ivoirienne voudrait lui exprimer son soutien en lui soumettant les recommandations suivantes :

- Prendre des mesures plus efficaces en vue de combattre, voire éradiquer les crimes et messages de haine à l'encontre des groupes minoritaires en Norvège, en mettant l'accent sur la prévention et le suivi de ces actes ;
- Renforcer les mesures visant à protéger les populations autochtones en Norvège et leur garantir ainsi un plein accès aux ressources naturelles

Pour terminer, la délégation ivoirienne souhaite plein succès au Gouvernement de la Norvège dans le processus de ratification et la mise en œuvre des instruments internationaux.

Je vous remercie